Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 86 (1960)

Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT SERVICIO TECHNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 - Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants:

Section industrielle

373. Jeune *chimiste* pour le service de la clientèle (vente et conseils). Maison d'importation de matières premières chimiques et pharmaceutiques. Nord-ouest de la Suisse.

375. Technicien mécanicien ou électricien. Bureau et montage. Connaissances en thermodynamique, chaudronnerie, installations de chauffage ou sanitaires. Administration

cantonale. Suisse alémanique.

377. Ingénieur, E.P.F. ou EPUL, comme organisateur pour gestion d'entreprises : prévisions, conseil et contrôle de gestion et de développement, prix de revient et budget. Organisation technique. Âge: 30-32 ans. Situation très intéressante pour forte personnalité. Organisation d'entreprises. Environs de Paris.

379. Techniciens en chauffage, ventilation et sanitaires. Connaissance des langues allemande, française et anglaise désirée. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale, avec succur-

sale à Lausanne.

381. Technicien mécanicien. Projets et exécution d'installations frigorifiques; en outre: dessinateur technique (en machines, chauffage ou charpente). Zurich.

383. Jeune technicien en chauffage. Projets et exécution

d'installations de chauffage. Canton de Berne.

385. Dessinateur en machines. Reproductions graphiques

de dessins, clichés. Institut scientifique. Zurich.

387. Technicien mécanicien, avec expérience de la vente des machines-outils, pour diriger exportation en Extrême-Orient. Langues : allemand, anglais et français (oral et écrit). Maison d'importation et exportation. Zurich.

389. Ingénieur mécanicien, un technicien mécanicien et un dessinateur en machines. Travail de recherche (banc d'essais), calculs afférents à la construction de machines thermiques.

Grande fabrique de machines. Suisse orientale.

391. Un technicien en chauffage et un technicien sanitaire (éventuellement dessinateurs qualifiés). Projets et exécution d'installations sanitaires et de chauffage central. Ville du canton de Berne.

Sont pourvus les numéros, de 1959 : 25, 163, 193, 361, 381, 395, 407, 419 ; de 1960 : 3, 7, 141.

Section du bâtiment et du génie civil

892. Ingénieur ou technicien en génie civil. Epuration d'eaux usées et d'eau potable. Langues allemande et française, si possible. Bureau d'ingénieur. Genève. 894. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'ar-

chitecture. Canton de Saint-Gall.

896. Technicien ou dessinateur en bâtiment, pour travaux de bureau; en outre: conducteur de travaux en bâtiment, expérimenté. Bureau d'architecture d'une entreprise. Zurich.

898. Technicien en bâtiment. Travail indépendant; en outre : deux ou trois dessinateurs en bâtiment. Bureau d'ar-

chitecture. Lucerne. 900. Ingénieur ou technicien en génie civil, bon staticien, pour calculs et constructions en béton armé. Bureau d'in-

génieur. Environs de Zurich. 902. Deux ingénieurs ou techniciens en génie civil, pour projets et exécution de travaux en génie civil général et béton armé, comme chefs de succursale en Suisse alémanique. Bureau d'ingénieur. Environs de Zurich.

904. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture.

Zurich.

906. Ingénieur en génie civil, bon staticien, pour projets et surveillance de chantiers. Constructions routières et hydrauliques, travaux en béton armé. Bureau d'ingénieur. Oberland bernois.

908. Architecte, éventuellement technicien en bâtiment.

Bureau d'architecture. Saint-Gall.

910. Technicien en bâtiment, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Bâle.

912. Jeune dessinateur architecte, pour travaux de bureau. Bureau d'architecture. Ville de Saône-et-Loire.

914. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

916. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

918. Ingénieur en génie civil, bon staticien, pour béton armé. Bureau d'ingénieur. Genève.

920. Architecte; en outre: métreur qualifié; en outre:

920. Architecte; en outre: metreur qualife; en outre: chej de chantier. Bureau d'architecture. Genève.
Sont pourvus les numéros, de 1959: 2, 4, 38, 80, 144, 170, 214, 218, 394, 448, 600, 630, 662, 742, 746, 772, 790, 796, 812, 830, 832, 836, 864, 892, 900, 902, 950, 952, 972, 1014, 1040, 1048, 1098, 1108, 1140, 1142, 1170, 1202, 1210, 1230; de 1960: 388, 510, 604, 748, 832, 870.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 33 des annonces)

Rédaction: D. BONNARD, ingénieur.

INFORMATIONS DIVERSES

Chaudières SUNROD

(Voir photographie page couverture)

Les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey, S.A., à Vevey, ont récemment pris une licence pour le développement industriel en Suisse des procédés SUNROD qui sont

protégés par des brevets.

Ils concernent des appareils thermiques comme chaudières à vapeur, à eau chaude ou surchauffée, des préchauffeurs d'huile et d'une façon générale des échangeurs de chaleur, caractérisés par leurs éléments échangeurs de chaleur de très grande efficacité. Cette dernière est due à la présence de bâtonnets en cuivre soudés radialement contre la paroi externe d'un tuyau. On réalise ainsi un échangeur de chaleur ayant une très grande surface externe et un transfert augmenté du fait de la présence du cuivre, huit fois meilleur conducteur que l'acier. Cette construction ne pose pas de problème de soudure, car ces bâtonnets sont soudés individuellement, constituant ainsi une soudure par pointe.

Lorsque la transmission de chaleur doit se faire à des températures élevées, la construction prévoit, en lieu et place des bâtonnets en cuivre pur, l'utilisation de bâtonnets

enrobés d'un tube d'acier.

Prenons à titre d'exemple la chaudière produisant 4000 kg de vapeur à l'heure. Son diamètre extérieur est de 2520 mm, sa hauteur de 4300 mm, sans tenir compte du canal des fumées, soit un encombrement de 20 m3.

Cette chaudière est donc caractérisée par un volume extrêmement faible par rapport à la puissance.

Cette même constatation est valable pour les préchauffeurs d'huile et tous les autres éléments échangeurs de chaleur.

Elle a en outre l'avantage d'être verticale avec des évaporateurs verticaux. Sa durée de mise en service est, d'une façon générale, très faible, soit environ 15 minutes seulement.

Le fonctionnement des chaudières est entièrement automatique, aussi bien en ce qui concerne l'alimentation en eau que le réglage du brûleur à mazout.

Cette chaudière peut, suivant les besoins, être adaptée au charbon et même au bois.

D'une façon générale, le rendement de la chaudière est de 82 % à pleine charge. Ce rendement augmente lorsque la charge baisse. Il peut être porté, en prévoyant des économiseurs supplémentaires réalisés selon le même principe que les éléments échangeurs de chaleur, de 5 à 10 %. Ce rendement ne peut être augmenté au-dessus de certaines limites, car la température de sortie des fumées descend et il faut tenir compte du point de rosée de celles-ci.

Les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey mettent ainsi à disposition de leur clientèle une technique moderne

dans le domaine de la thermique.